

N/REF : 3/08/2026 11H31 C:263467 I:34532
V/REF : ods-2026-000340
V/Email reçu le Lundi 03/08/2026 a 11H31

SELON DEVIS N° 6070024

IMMOBILIERE BERLIOZ

**7A CHEMIN DES PRES
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : CHAT.PRINCES EVEQUE
20 ROUTE D'URIAGE
.
38320 HERBEYS

St Martin-H, le 10 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE CHATEAU DES EVEQUES HERBEYS
M MOHAMED 06 84 90 18 25

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6070024 DU 31/07/2026
D UN MONTANT DE 350 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme M. LANDO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MOHAMED
PASSAGE CAMERA DEPUIS L'EVACUATION WC CAR LE FURET S'EST BLOQUÉ A UN
ENDROIT
REPLI CHANTIER

LE 28/08/2026 A 08H30:
NETTOYAGE HAUTE PRESSION ET PASSAGE CAMERA
AU BOUT DE 2M DE PASSAGE - LA CAMERA N'AVANCE PLUS - BLOQUEE
PREVOIR L'INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE DE TP POUR L'OUVERTURE DE LA
CANALISATION
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 03/09/26 A 18H12
MAGALI.LANDO@IMMOBILIERE-BERLIOZ.FR

AH TT EMAIL ENVOYÉ LE 31/07/26 A 20H12 MME M. LANDO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	350,00	350,00
	TOTAL H.T.		350,00
	T.V.A. a 10,00%		35,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>385,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN